

Le fonds d'action sociale Eovi Mcd mutuelle pour nos adhérents fragilisés

Chez Eovi Mcd mutuelle, les valeurs de solidarité et d'entraide nous tiennent véritablement à cœur. Parce que chacun peut être confronté à des coups durs, nous avons mis en place un service d'accompagnement social à destination de nos adhérents en difficulté.

Aide aux prestations, nous répondons au cas par cas aux demandes exprimées.

Vous pouvez solliciter le fonds d'action sociale d'Eovi Mcd mutuelle qui peut vous apporter :

- une aide financière pour faire face à un reste à charge important sur des prestations sanitaires et sociales : hospitalisation, dentaire, optique, social, pharmacie, frais médicaux, etc.
- des aides techniques liées au handicap ;
- diverses aides sociales : frais de transport, travaux d'aménagement du domicile ou du véhicule, séance d'ergothérapie, matériel spécifique, aide à domicile...



Comment en bénéficier ? :

Si vous justifiez d'un an d'ancienneté, vous pouvez faire votre demande :

- par Internet
- par téléphone
- dans votre agence.

Notre service action sociale vous enverra le formulaire dédié, à retourner avec les pièces nécessaires à l'adresse qui vous sera indiquée.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller, vous pouvez peut-être en bénéficier.